# REGLEMENT DE L'EPREUVE

Une distance proposée: 8,7kms (limités à 249 coureurs). L'épreuve est ouverte à tous les licenciés FFA nés jusqu'au 31/12/2000(catégorie cadet et plus). Les non licenciés devront fournir un certificat de non contre- indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course. La distance est également ouverte aux licenciés des FF de pentathlon moderne, de triathlon et de course d'orientation. Le départ et l'arrivée seront à proximité de la mairie de Montaut. Aucun recours ou réclamation ne seront accepté pour erreur de mesurage. Une marche est aussi proposée sur le même parcours que la course soit 8,7 kms. Il sera disposé un ravitaillement au 5ième km environ ainsi qu'à l'arrivée.

### RESPONSABILITES, CERTIFICATS MEDICAL, ASSURANCE

Les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Chaque coureurs et marcheurs autorise le service de secours à prendre les dispositions médicales qui pourraient s'imposer. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course ou une licence FFA-triathlon-FSGT-FFCO-FFPM-FFTRI-FSCF-UFOLEP pour la saison 2016 devra être présenté lors du retrait du dossard .En l'absence de présentation d'une licence ou d'un certificat médical conforme aucun dossard ne sera distribué.

Les certificats médicaux sont conservés par l'organisateur, ils ne sont pas rendus. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile auprès de la MAIF. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les concurrents, par leurs engagements, déclarent renoncer à leur droit à l'image, et autorisent l'organisateur à exploiter les clichés et vidéos pris le jour de l'épreuve à des fins de promotion.

### **VOLS EFFRACTIONS ET SECURITES**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols ou effractions. En dehors des voitures des organisateurs, aucun véhicule motorisé ne pourra suivre la course. De même ne sont pas autorisés les accompagnateurs cyclistes. Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route. L'épreuve sera encadrée par les organisateurs et éventuellement la police municipale.

#### INSCRIPTIONS

Un stand sera présent devant la salle des fêtes de Montaut le samedi 04 juin 2016 à partir de 15h00 pour les inscriptions sur place et les retraits de dossards. Pour les inscriptions sur place, le montant des engagements est de 8 euros pour la course et de 6 euros pour la marche. L'inscription par courrier à adresser accompagné du paiement (chèque à l'ordre de L'ASCLA) et du certificat médical ou copie de licence à l'adresse suivante : Mr Bernard ALBA 9 rue de Rigals 09100 St Jean du Falga. L'organisateur ne peut être tenue responsable des délais postaux.

## RECOMPENSES ET CLASSEMENTS

Les classements seront affichés sur place et visible à partir du lendemain sur www.midirun.fr

## **ACCEPTATION**

L'inscription à la compétition entraîne l'acceptation du présent règlement dans son intégralité.

## CHRONOMETRAGE

Le chronométrage est assuré par transducteurs électroniques à disposer à la chaussure. Le port d'un transducteur ne correspondant pas à l'identité du porteur entraînera la disqualification du concurrent. Le transducteur devra être restitué à l'arrivée. En cas de non restitution, il sera facturé 8 euros.

## FICHE D'INSCRIPTION

2ème PIC'TES DE MONTAUT

SAMEDI 04 JUIN 2016



Les Pic'tes de Montaut

cadic reserve a ronganisatio		
N° De Dossard		



Nom : Prénom :			
Sexe : $\square$ M $\square$ F Année de naissance :			
Code postal + Ville			
Email:	.Tél :		
Club :			
☐ Je suis Licencié(e) — N°licenceFédérati Je joins OBLIGATOIREMENT la photocopie de la licence	ion/FFA-FFCO-FFPM-FFTRI-UFOLEP-FSGT-FSCF		
Dans ce cas, sur la licence doit apparaître par tous les moyens la « non contre – indication de la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition »conformément à L231-3 du code du sport, aucune autre licence			
ne sera acceptée. Je ne suis pas licencié(e)			
Je joins OBLIGATOIREMENT un certificat médical datant de moir	ns d'un an à la date de la course et sur lequel sera		
mentionné la « non contre –indication de la pratique de l'athlét	isme en compétition ou de la course à pied en		
compétition »			
En l'absence de présentation d'une licence ou d'un certificat mé course	édical conforme je ne pourrais pas participer à cette		
PRE-INSCRIPTION AVANT LE 03 JUIN 2016			
www.midirun.fr			
COURSE: 7 euros RANDONNEE: 6 euros			
INSCRIPTION LE 04 JUIN 2016 (jour de la course)			
COURSE : 8 euros RANDONNEE : 6 euros « cocher la case ».			
Alba Bernard: 06.38.32.10.97			
Ou par courrier à renvoyer avec le paiement à l'ordre de « ASCLA »			
Mr Alba Bernard 9 rue de Rigals 09100 St Jea	an du Falga		
	Date : gnature :		